



LSA

LOGEMENT SOCIAL

ACCOMPAGNÉ

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

**GROUPEMENT DES
POSSIBLES**



PRÉFACE

Le Groupement des possibles est né de la volonté de 4 acteurs associatifs issus de l'économie sociale et solidaire de se réunir pour proposer une **offre de services élargie aux personnes en situation de vulnérabilité** sur le bassin grenoblois et plus largement sur le département de l'Isère.

Ainsi, en octobre 2018, **L'Oiseau Bleu, Le Relais Ozanam, Cultures du Cœur** et **Cycle & Go** ont fait le choix d'unir leurs expertises complémentaires pour, ensemble, développer un projet commun qui dépasse l'approche segmentée et cloisonnée des dispositifs classiques et promouvoir une logique de parcours de vie. Fortes de leur histoire, de leurs expériences partagées et d'une coopération soutenue, ces 4 associations mettent aujourd'hui en commun leurs compétences pour répondre aux besoins dans leurs diversités d'expression et proposer des actions innovantes autour de :

- Un panel de services d'accompagnement : social, parentalité, emploi, santé, médiation culturelle ;
- L'insertion par l'activité économique ;
- La gestion de structures d'hébergement et de logements adaptés ;
- L'innovation sociale : vieillissement et précarité, promotion du travail pair, soutien à la participation des personnes en situation de précarité.

Aujourd'hui, le Groupement des possibles se positionne comme un acteur privilégié pour proposer des réponses adaptées en matière d'accompagnement et d'hébergement des publics en situation de vulnérabilité :

- Plus de **2 500 personnes accompagnées chaque année** dont 60 % d'enfants ;
- Au sein de 6 CHRS / 5 pensions de famille / 4 résidences sociales / 1 crèche / 1 foyer de jeunes travailleurs / 1 chantier d'insertion / divers dispositifs d'accompagnement ;
- Par quelque 150 salariés ;
- Avec près de 9,7 millions € de budget annuel consolidé.

Table des matières

PRÉFACE	2
RESUME.....	4
I - LES PORTEURS DU PROJET	5
1. Présentation de l’Oiseau Bleu.....	5
2. Présentation du SALTo	6
3. Présentation de Habitat et Humanisme.....	7
II - ANALYSE QUANTITATIVE ET QUALITATIVE.....	8
1. Nombre de mesures.....	8
2. Les ressources à l’entrée des personnes orientées en 2021	8
3. Typologie des ménages accompagnés	9
4. Parcours résidentiels	9
5. Les modalités d’accompagnement.....	9
6. Durée de l’accompagnement.....	10
III - L’ACCES AU LOGEMENT	10
IV - L’ACCOMPAGNEMENT	11
V- CONCLUSION	12

I - LES PORTEURS DU PROJET

1. Présentation de l'Oiseau Bleu

L'association Oiseau Bleu œuvre dans les champs de l'exclusion et de la précarité. Depuis sa création, à partir du CHRS, l'association a répondu à l'évolution des besoins en hébergement des publics en difficultés, particulièrement les femmes avec enfants et les familles, en innovant en matière d'hébergement (CHRS, Résidences Sociales, Hébergement temporaire), de logement (Maisons Relais/Pensions de famille, service de suite) et d'accompagnement (social, à la santé, à l'emploi, à la parentalité) sur l'ensemble du département.

Les valeurs qui fondent et légitiment l'action de l'association sont :

Les valeurs **autour de la personne** : le respect des personnes, la participation des personnes, l'expression individuelle et collective en tant que citoyens, l'accès aux droits fondamentaux.

Les valeurs **sociales** : lutte contre l'exclusion, pour la solidarité et la justice sociale, le service de l'intérêt général, la laïcité.

Les **valeurs associatives** :

- En interne : partage des valeurs entre les professionnels et les administrateurs dans un objectif de transformation sociale, l'évaluation qualitative et quantitative des services, la recherche d'amélioration par une démarche participative des salariés.
- Vers l'extérieur : réflexion sur les politiques sociales en œuvre et prospective sur les besoins sociaux, communication auprès du grand public et des institutions sur les actions réalisées et les besoins des publics, création de liens avec les partenaires poursuivant les objectifs partagés en vue d'un résultat commun.

L'accompagnement mis en œuvre a pour but de permettre à la personne concernée de trouver une solution adaptée à sa problématique. Il se décompose en plusieurs phases : création du lien avec le travailleur social ; accueil, orientation, mise en relation ; soutien de la personne concernée dans la mise en œuvre du parcours d'insertion ; la personne actrice de son parcours et de son projet.

Les **missions et objectifs** généraux sont les suivants :

- Lutter contre la pauvreté, la précarité, l'exclusion et le cumul des difficultés de la vie.
- Favoriser l'accès au logement et le maintien dans le logement.
- Favoriser l'accès à la santé, à l'éducation, à la formation, à l'emploi, à la culture.
- Conforter les droits et la citoyenneté des personnes accompagnées.
- Promouvoir la coopération et le travail entre acteurs.

2. Présentation du SALTo

Le SALTo, service existant depuis 1996, a historiquement des compétences en termes d'accompagnement social global. Mais au fur et à mesure des années, des dispositifs d'accompagnement spécifique au logement ont été intégrés au service.

Le SALTo, implanté sur le Sud Isère, est un service qui a deux missions principales :

- ✓ L'accompagnement social global
- ✓ L'accompagnement spécifique logement

L'accompagnement global s'articule autour de 3 dispositifs :

- ✓ Logement Social Accompagné (LSA), dans le cadre de la politique du logement d'abord
- ✓ Ménages en hébergement d'insertion (hors CHRS)
- ✓ Bénéficiaires de la Protection Internationale (BPI)

L'accompagnement spécifique logement s'articule autour de 4 dispositifs :

- ✓ Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL)
- ✓ Intermédiation Locative (IML), en lien avec la Résidence Sociale Valmy
- ✓ Logement Toujours - Maintien
- ✓ Logement Toujours - Accès pour les salariés en insertion

L'équipe est composée : d'une cheffe de service, d'une coordinatrice, de deux secrétaires (mutualisées avec la Résidence Sociale Valmy) et de 7 ETP de travailleurs sociaux (Assistants de Service Social, Éducatrices Spécialisées, Conseillères en Économie Sociale et Familiale). Chaque travailleur social intervient sur plusieurs missions du service.

L'équipe de travailleurs sociaux est organisée en binômes, intervenant chacun sur l'accompagnement social global lié à l'hébergement d'insertion et sur des dispositifs d'accompagnement spécifique au logement. Cette organisation permet une continuité de service efficace notamment en cas d'indisponibilité d'un travailleur social.

Une sensibilisation aux pratiques du Rétablissement dans l'accompagnement social a été initiée pour l'ensemble de l'équipe en 2019 et s'est poursuivie en 2020 par d'autres sessions de formation. Ces dernières ont amené l'équipe à remettre en question la référence unique par exemple et à placer l'utilisateur au centre considérant que lui seul est à même de définir et d'exprimer ses besoins.

Cette nouvelle approche est en réflexion constante au niveau de l'équipe du SALTo qui, progressivement, change ses pratiques sur l'ensemble des dispositifs d'accompagnement.

La coordination des actions est sous la responsabilité de la cheffe de service, elle est quotidienne tant dans l'organisation et la régulation avec l'équipe que dans la relation aux

partenaires concernés. La réunion d'équipe hebdomadaire constitue un temps essentiel pour :

- ✓ Partager des informations à prendre en compte dans les accompagnements et l'organisation plus globale du service : l'évolution de la réglementation pour ce qui concerne l'accès aux droits notamment, les rencontres partenariales autour de thématiques particulières, les retours de commissions (SIAO, AVDL, LDA...)
- ✓ Partager des informations institutionnelles et débattre de l'évolution des politiques sociales impactant l'action du service
- ✓ Echanger autour de situations complexes pour lesquelles l'accompagnement peut être bloqué, mais aussi partager les « bonnes nouvelles » concernant les ménages (accès au logement, déblocage de situations administratives...)
- ✓ Gérer les files actives et l'organisation du service (congés, absences de travailleurs sociaux, place de la fonction accueil et secrétariat)

3. Présentation de Habitat et Humanisme

L'association Habitat et Humanisme Isère intervient depuis près de 15 ans dans les agglomérations de Grenoble, Voiron et Bourgoin-Jallieu. Au 1er janvier 2021 elle gère :

- ✓ 146 logements pérennes en diffus
- ✓ 1 pension de famille de 18 places à Grenoble

Depuis sa création, ce sont 200 ménages familles qui ont été logés et accompagnés. Aujourd'hui l'association se compose :

- ✓ D'un conseil d'administration de 12 membres
- ✓ De 3 salariées (1 directrice et 2 responsables de maison)
- ✓ D'un mécénat de compétences mis à disposition par ATOS pour assurer l'intégration et la formation des bénévoles
- ✓ De 50 bénévoles actifs assurant des missions de gestion et d'accompagnement

La feuille de route de l'association prévoit un plan de croissance permettant d'atteindre à horizon 2025 un parc de 200 logements dont :

- ✓ Une nouvelle pension de famille de 23 places à La Tronche
- ✓ Un projet d'habitat inclusif en Nord Isère
- ✓ Une quarantaine de logements en diffus

Elle vise aussi à renforcer notre offre d'accompagnement envers les personnes isolées et notamment au travers de l'escale solidaire. Véritable point d'ancrage de l'association cette escale doit permettre de :

- ✓ Tenir des permanences pour accompagner les locataires dans leurs démarches et projets liés au logement.
- ✓ Proposer des médiations juridiques et médicales.
- ✓ Co-construire des projets : sorties culturelles, projets vacances, jardin participatif.
- ✓ Animer un lieu de partage des savoirs et compétences de chacun : atelier créatif, inclusion numérique ...
- ✓ Intégrer et faire participer les locataires à la vie de l'association.

Ce plan de développement nécessite une croissance humaine basée sur :

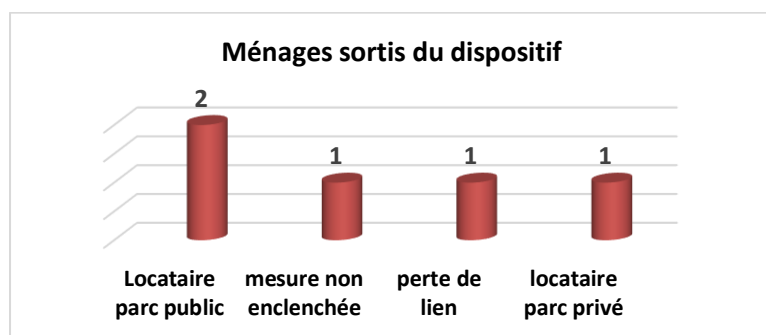
- ✓ Le renforcement de l'équipe des salariées de l'association par le recrutement de 2 responsables de maison, un animateur dédié au projet d'habitat inclusif et un coordonnateur social ; l'accueil régulier de stagiaires et jeunes en service civique.
- ✓ Un développement du bénévolat et du mécénat de compétence pour assurer l'ensemble des missions de gestion et de lien social assurée par l'association

II - ANALYSE QUANTITATIVE ET QUALITATIVE

1. Nombre de mesures

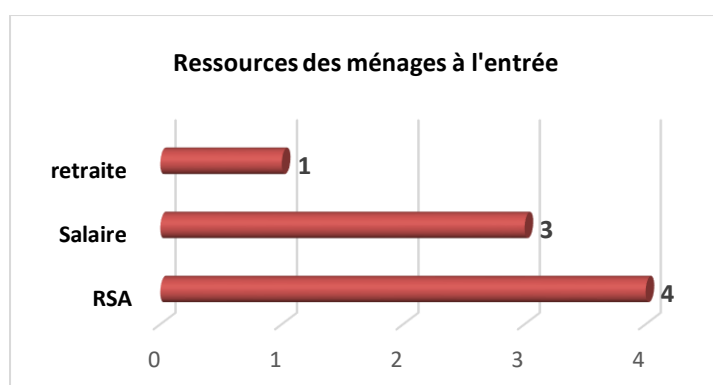
En 2022, nous avons accompagné 8 ménages, dont 3 nouveaux ménages orientés.

Un ménage orienté n'a pas donné suite à l'accompagnement (mesure non-enclenchée). Pour un autre il y a eu perte de lien.



5 ménages sont sortis du dispositif : 3 locataires (2 parc privé et 1 public). Nous avons perdu le lien avec un ménage.

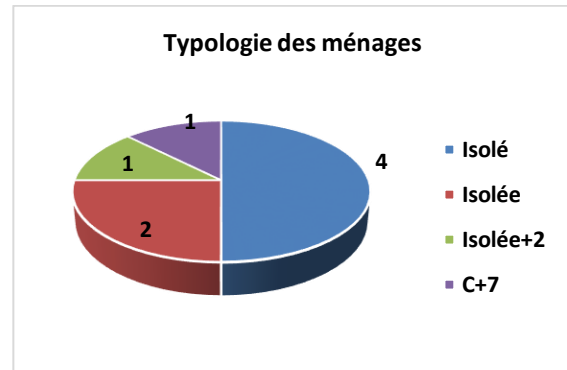
2. Les ressources à l'entrée des personnes orientées



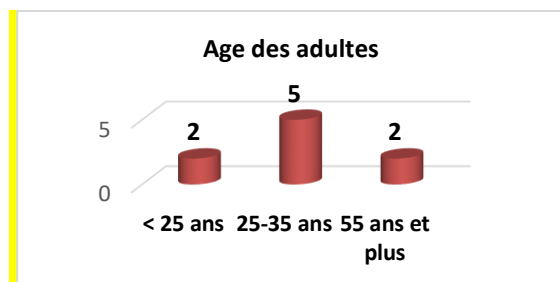
- ✓ 4 ménages sont allocataires du RSA
- ✓ 3 ménages ont au moins un salaire. Le montant s'élève pour l'un à 1628 €, pour l'autre personne 143 € en tant qu'autoentrepreneur. Le dernier ménage atteint 415 €. Nous remarquons que ces salaires restent très peu élevés (à part pour un ménage).
- ✓ 1 ménage perçoit la retraite qui s'élève à 900€.

3. Typologie des ménages accompagnés

Sur les 8 ménages accompagnés, les personnes isolées représentent 75 % des ménages accompagnés. Ce qui correspond à 9 adultes et 9 enfants accompagnés sur l'année.

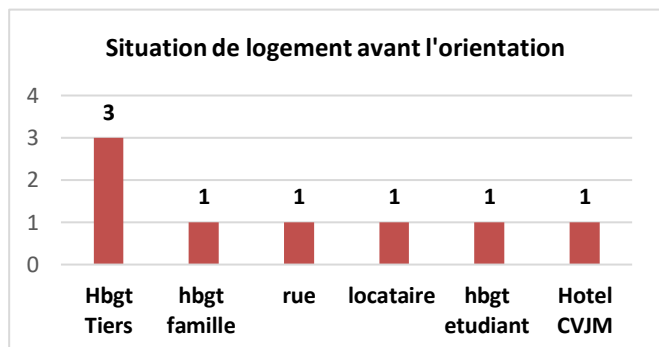


Parmi ces 8 ménages, deux personnes ont 22 ans, cinq ont entre 30-39 ans et deux autres ménages ont respectivement 56 et 66 ans.

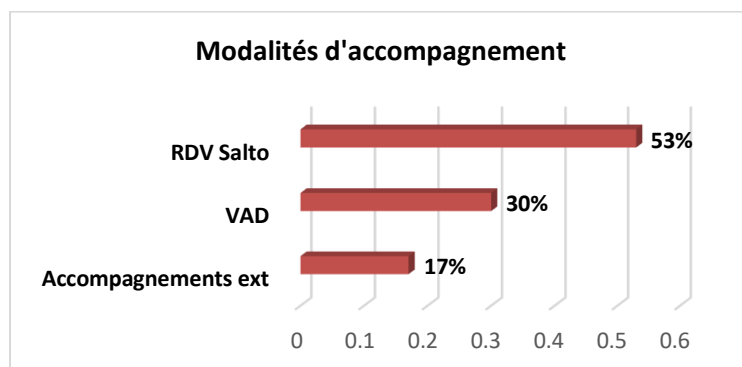


4. Parcours résidentiels

Les ménages orientés sur ce dispositif sont dans une situation de grande précarité : 87 % des ménages sont sans solution de logement ou d'hébergement à l'entrée dans le dispositif et vivent en situation très précaire (rue, hébergé chez des tiers ou en famille). Un ménage est locataire en titre de son logement et sous le coup d'une mesure d'expulsion.



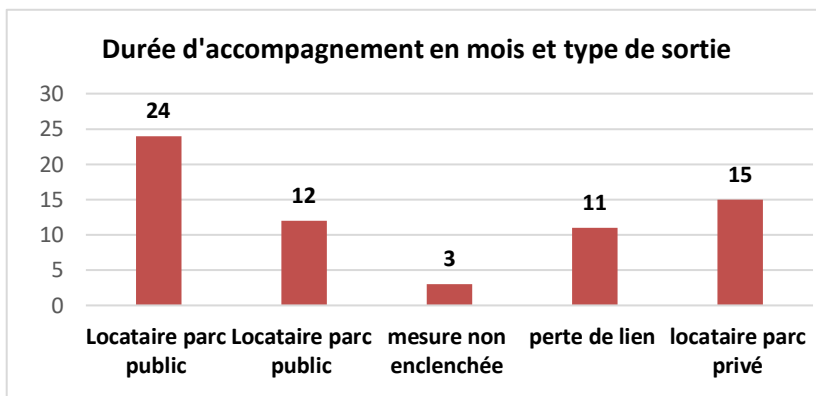
5. Les modalités d'accompagnement



- ✓ 46 entretiens ont eu lieu au SALTo et nous avons dénombré 82 contacts téléphoniques ou démarches par téléphone avec les ménages.
- ✓ Nous avons accompagné quinze fois des ménages pour des rendez-vous à l'extérieur et 26 visites à domicile se sont déroulées, ce qui fait une moyenne de quatre rendez-vous physiques par mois.
- ✓ Le nombre de VAD a diminué cette année. Il s'explique par la difficulté à joindre les ménages. Beaucoup de rendez-vous n'ont pas eu lieu.

6. Durée de l'accompagnement

Pour deux ménages l'accompagnement est allé au terme des 12 mois d'accompagnement avec un relais auprès du SLS de secteur. Une jeune femme est sortie du dispositif au bout de 15 mois vers un logement du parc privé. Enfin, un couple avec 7 enfants a été accompagné 24 mois.



III - L'ACCES AU LOGEMENT

Sur 2022, **2 ménages sont entrés en logement** sur l'année.

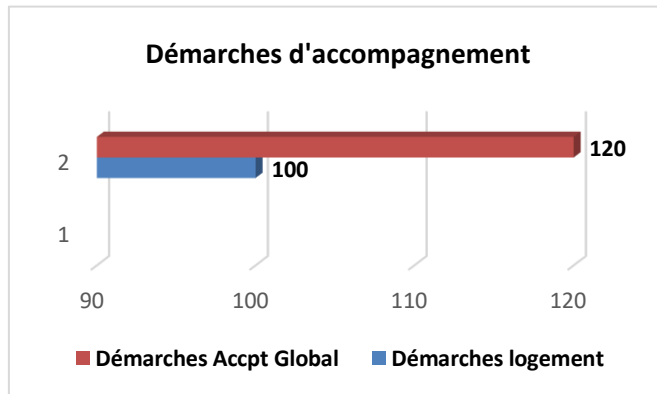
Concernant le partenariat avec Habitat et Humanisme, il est initialement prévu une aide humaine et matérielle au moment du relogement. En 2020, la crise sanitaire a impacté l'engagement du réseau de bénévoles auprès des ménages accompagnés. Ce réseau s'est relativement réduit, ce qui a limité la mise en place d'un « co-accompagnement » bénévole-salarié autour des ménages, comme initialement imaginé. Une rencontre avec Habitat et humanisme et le salto a eu lieu en fin d'année afin de réfléchir à l'intervention des bénévoles dans ce dispositif. Mais force a été de constater que nous n'avons pas su développer une autre approche partenariale sur l'année 2022.

Concernant l'appui « matériel », suite à une campagne participative (appel aux dons), Habitat et Humanisme propose également aux ménages accompagnés (et quand cela est nécessaire) de bénéficier d'une aide financière pour l'achat de mobilier neuf ou d'occasion. Alors qu'auparavant les familles devaient faire l'avance des frais dans l'achat du mobilier, avant remboursement par Habitat et Humanisme (ce qui n'était pas toujours possible car difficile pour les personnes), nous avons en 2021 travaillé sur une convention de prêt entre les ménages, Habitat et Humanisme et l'Oiseau Bleu. L'Oiseau Bleu fait l'avance des frais aux

personnes (après accord de l'aide financière par Habitat et Humanisme et transmission des devis), et soit remboursé par la suite par Habitat et Humanisme.

En 2022, **2 ménages** ont pu bénéficier de cette aide (400€/ménage), leur permettant de compléter leurs achats en mobilier et électroménager.

IV - L'ACCOMPAGNEMENT



L'accompagnement social proposé pour les ménages est un accompagnement social spécifique au logement. Mais dans un premier temps, quand le ménage n'a pas de référent social, il s'agit d'un accompagnement social global.

Dans ce cadre nous avons assuré **120 démarches d'accompagnement global** pendant l'année 2022 dont des démarches :

- ✓ D'accès et de régularisation de droits (CAF, CPAM, RSA, etc.)
- ✓ D'accès à la santé (lien professionnels et services de santé, lien et orientation sur le POPS, orientation médiation sanitaire, accès aux droits)
- ✓ D'insertion professionnelle (lien service accompagnement emploi ou employeur, démarches auprès de Pôle Emploi, inscription formation...)
- ✓ De soutien à la parentalité (démarches scolarité, loisirs enfants, services petite enfance, PMI, recherche mode de garde, ...) et de protection de l'enfance (Information Préoccupante)
- ✓ D'informations juridiques (lien avec avocats, AIV, accompagnement et soutien dans le cadre de violences conjugales)
- ✓ De valorisation du parcours et des compétences des personnes,
- ✓ Des actions de soutien et de lutte contre l'isolement.

En ce qui concerne **les démarches d'accompagnement spécifique logement** nous avons fait **100 démarches**, celles-ci s'articulent autour :

- ✓ De la définition du projet logement (localisation, budget, travail sur réalité)
- ✓ De la recherche et la captation de logement (constitution et mise à jour des dossiers de demande de logement social, PALDHI auprès du BALD, d'Action Logement, interpellation des bailleurs notamment Habitat et Humanisme et CDC Habitat, positionnements sur les logements de la coopération métropolitaine, liens avec les services logement des communes, location active)
- ✓ Du travail sur le statut de locataire (droits et devoirs)

- ✓ D'une présence au moment de l'attribution d'un logement (accompagnement pour les visites, la signature du bail, pour l'état des lieux, recherches d'assurance, soutien à l'emménagement),
- ✓ D'un travail budgétaire (budget prévisionnel, gestion budgétaire, mise en place des prélèvements, aide aux paiements, traitement dettes locatives et liées aux charges de logement)
- ✓ D'un travail sur l'appropriation du logement (ameublement, entretien, conseils techniques et conseils en gestion énergétiques) et de l'environnement (voisinage, intégration dans le quartier, services de proximité)
- ✓ Du lien avec le bailleur (occupation, suivi des travaux ou dysfonctionnements techniques, problèmes de voisinage).

Dans la théorie, une fois le ménage relogé et donc sectorisé, un relais est possible sur le SLS de secteur afin que le ménage puisse être soutenu dans ses démarches d'accompagnement global. L'équipe du Salto se recentre alors sur l'accompagnement spécifique logement.

Dans les faits, il a été difficile cette année d'amorcer juste après le relogement un relais avec un nouveau référent social pour plusieurs ménages. En effet, la relation de confiance instaurée depuis plusieurs mois avec les personnes, la proximité et la régularité des rendez-vous à domicile, la continuité des démarches enclenchées (notamment dans des situations particulières de violences, suite à l'arrivée dans un premier logement ou un nouvel environnement, ou de régularisation de droits complexes), ou les délais d'attente pour un rendez-vous sur un SLS, ne permettent pas toujours d'introduire un autre professionnel dans cette temporalité.

V. CONCLUSION

En 2022 Habitat et Humanisme s'est recentré sur d'autres projets. Nous avons prévu de nous réunir courant 2022 pour envisager d'autres modalités d'implication de l'association auprès des ménages accompagnés dans le dispositif mais cette rencontre n'a pas eu lieu.

Le partenariat avec Habitat et Humanisme a perdu un peu de son sens initial : en effet aujourd'hui Habitat et Humanisme n'est sollicité que pour l'aide financière. Le service se recentre sur d'autres projets en construction et ne peut plus être en appui dans l'accompagnement avec le réseau bénévole. Nous avons pu nous rencontrer en fin d'année et acter d'un commun accord une fin de partenariat.

La collaboration avec la CDC Habitat est très intéressante et les rendez-vous réguliers en lien avec la CESF de ce bailleur sont des points d'étape complets et constructifs pour le parcours de la personne.

L'avenir de ce dispositif est aujourd'hui à repenser.